Envoyé en préfecture le 30/05/2022

Reçu en préfecture le 30/05/2022

## Affiché le

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### DÉPARTEMENT

26 - DRÔME

0

## EXTRAIT DU REGI DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers · en exercice 11 · présents 6 votants 8 absents 5

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 mai 2022

à 19 heures 00

### Date de convocation :

exclus

18 mai 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances

sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

#### Date d'affichage :

Objet

Délibération n°08.2022

Reversement de la dotation voirie 2022 à la CCBDP

### Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, DUMAS Chantal, MORIN

Catherine, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc.

Pouvoirs : Jean-Guy DRAMAIX a donné pouvoir à Catherine MORIN et

Alain NOUVEL a donné pouvoir à Christian THIRIOT.

Excusés: MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-

Jacques

#### Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2022 soit 12 656 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 mai 2022

Le Maire, Christian THIRIOT